

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
M. AITSY LIAZID 00044 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-01-2014 (anc. 12 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 01-08-2024	Oui / Non	01-01-2026
Mme ANGLARD YVONNE 00119 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-07-2017 (anc. 8 A 6 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 03-02-2024	Oui / Non	01-01-2026
Mme BENYAMINA DALILA 00550 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-01-2020 (anc. 6 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 08-12-2024	Oui / Non	01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

HABITAT & METROPOLE

SAINT-ÉTIENNE la métropole
Christelle CARA
Directrice
des Ressources Humaines
et des Moyens Généraux

S^t Etienne, le 26/2/2026

REÇU LE

3 MAR. 2026

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
M. LIROSSIER PASCAL 04584 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique territorial Temps complet Depuis le 01-01-2007 (anc. 19 A)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 01-01-2022	Oui / Non	01-01-2026
M. NOUVET MARCEL 05524 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique territorial Temps complet Depuis le 01-01-2007 (anc. 19 A)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 01-01-2022	Oui / Non	01-01-2026



Christelle CARA
Directrice
des Ressources Humaines
et des Moyens Généraux

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. *St Felienne le 26/01/2026*

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

REÇU LE

3 MAR. 2026

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
M. IBARS RAMON 04056 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-07-2017 (anc. 8 A 6 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 16-08-2022	<input checked="" type="radio"/> Oui / <input type="radio"/> Non	01-01-2026
M. LARDON FRANCK 04425 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-01-2019 (anc. 7 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 01-01-2026	<input checked="" type="radio"/> Oui / <input type="radio"/> Non	01-01-2026



Christelle CARA
Directrice
des Ressources Humaines
et des Moyens Généraux

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

St Etienne le 26/12/2025

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale



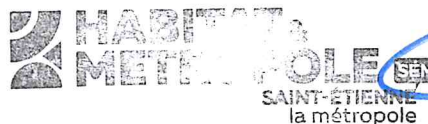
en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
Mme FLEURY MIREILLE 03130 HABITAT ET METROPOLE	Adjoint administratif pal 2 cl Temps complet à 80.00% 100% Depuis le 01-01-2017 (anc. 9 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 21-06-2023	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	01-01-2026



Christelle CARA
Directrice
des Ressources Humaines
et des Moyens Généraux

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. *S + Etienne le 26/01/2026*

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

